

# SKI LAÏQUE AGENAIS - INSCRIPTION SEJOURS - SAISON 2017/2018

Association Loi 1901 affiliée à la Ligue de l'Enseignement FOL 47, à la Fédération Française de Ski et à la Fédération Française Handisport.

## L'inscription à nos activités implique :

- Que vous soyez adhérent au SLA, à jour de vos cotisations,
- Que vous acceptiez les conditions indiquées dans nos dépliants et la vie en collectivité,
- Que vous ayez pris connaissance des documents «Devoir de Conseil et d'Information en matière d'assurance», (à consulter au Club) - (des compléments de garanties ou garanties différentes peuvent vous être apportés, se renseigner au club),
- Que vous ayez fourni une copie de votre carte d'identité et un certificat médical d'aptitude au ski et sports de montagne.

Si vous êtes déjà adhérent dans un autre club de Ski et que vous disposez d'une Carte Neige FFS en cours de validité, vous pourrez participer à un séjour en vous acquittant d'un supplément de 15€ par personne et par séjour.

## Prêt de matériel ?

Le club propose un forfait de prêt de matériel sur stock disponible, **gratuit** pour les mineurs et **30 €** pour les adultes.



## Responsabilité & Assurances

Le SLA ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants. D'autre part, le SLA, Club sportif, fait appel à différents prestataires et ne saurait être confondu avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre. Informez-vous sur les garanties de base contractées par le club. Documents affichés au club. Des compléments de garanties peuvent vous être proposés.

## ANNULATION

• En cas d'annulation de notre part, il vous sera proposé une inscription dans la mesure du possible sur un autre séjour, ou son remboursement partiel ou total – (aucune licence enregistrée ne pourra être remboursée)

• En cas d'annulation de votre part :

**CAS n°1** : Vous trouvez quelqu'un pour vous remplacer.

**CAS n°2** : Vous ne trouvez personne pour vous remplacer.

Voir au dos pour les conditions d'annulation et de remboursement

## Votre inscription sera prise en compte :

- Par ordre d'inscription dans la mesure des places disponibles.
- Accompagnée obligatoirement :

Du bulletin d'inscription au Séjour, renseigné et signé.

### 2 chèques :

- Un chèque d'arrhes de 300 euros (*encaissé à l'inscription*)
- Un chèque correspondant au solde du Séjour (*encaissé 1 mois avant le départ du Séjour*)

Libellez vos différents chèques à l'ordre de « SLA » ou « SKI LAÏQUE AGENAIS ». Les chèques vacances sont acceptés (la monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances). Possibilité de règlements échelonnés se renseigner aux permanences. Dans tous les cas, le séjour devra être soldé avant le départ.

**Dans tous les cas, le Séjour devra être soldé avant le départ.**

La location du matériel n'est pas comprise dans le prix du séjour, sauf pour les mineurs et dans la limite du stock disponible - réservez votre matériel aux permanences du club.

### Bulletin d'adhésion au Ski Laïque Agenais

Rempli, daté, signé et accompagné des pièces demandées.

Attestation couverture maladie ou Carte Européenne pour le Séjour Andorre (se renseigner auprès de votre Caisse Maladie)

### Documents supplémentaires pour les mineurs

	Photocopie de la feuille d'assuré social du responsable.
	Autorisation Parentale – modèle à retirer au club.
	Autorisation de quitter le territoire pour le Séjour Andorre.

## SKI LAÏQUE AGENAIS

108bis rue Fumadelles

47000 AGEN

Tél/Fax : 05.53.66.66.65

<http://www.ski47.fr>

Email : [contact@ski47.fr](mailto:contact@ski47.fr)

# SKI LAÏQUE AGENAIS - INSCRIPTION SEJOURS - SAISON 2017/2018

Association Loi 1901 affiliée à la Ligue de l'Enseignement FOL 47, à la Fédération Française de Ski et à la Fédération Française Handisport.

Remplir un bulletin par personne et par séjour. Faites des copies ou réclamez-nous d'autres exemplaires

Nom  Sexe : M  F   
 Prénom  Date de Naissance   
 Adresse   
 CP / Ville   
 Tél Portable  Tél Fixe   
 Email

*Responsable légal pour les mineurs*  
 Nom   
 Prénom   
 Adresse   
 CP / Ville   
 Tél. en cas d'urgence

## Flaine Grand Massif

Départ le 22/01/2018 – Retour le 27/01/2018

- 690 € pour Formule « Skieur »  
 440 € pour Formule « non-Skieur »

Joindre :

- Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)  
 Un chèque de solde de 390 € (140 € pour non-Skieur)

## Andorre – La Massana

½ Pension - Départ le 18/02/2018 – Retour le 23/02/2018

- 555 € pour « Adultes »  
 439 € pour « de 6 à 15 ans » (dans la chambre des parents)  
 395 € pour « 70 ans et + »  
 335 € pour Formule « non-Skieur »

Joindre :

- Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)  
 Un chèque de solde de 255 € (239€ pour 12/17 ans, 95€ pour 70+)  
 Pour les - de 17 ans les + de 70 ans, fournir obligatoirement une photocopie de la Carte d'identité ou du Livret de Famille.

## Chamonix Mont Blanc

Départ le 11/03/2018 – Retour le 17/03/2018

- 705 € pour Formule « Skieur »  
 655 € pour Formule « non-Skieur »

Joindre :

- Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)  
 Un chèque de solde de 405 € ou 355 €

### CONDITIONS D'ANNULATION & DE REMBOURSEMENT

Pour organiser les séjours, les SLA doit chaque année engager des frais pour réserver les hébergements, les bus et gérer l'encadrement. En cas d'annulation de votre part, nos prestataires ne nous remboursent qu'une partie seulement de ces frais ou parfois rien.

#### CAS n°1 : Vous trouvez une personne pour vous remplacer

Merci de contacter le SLA, qui s'occupera des démarches avec cette personne et vous tiendra au courant pour vos remboursements.

#### CAS n°2 : Vous annulez sans trouver personne pour vous remplacer

le SLA s'engage dans la mesure du possible à vous rembourser le maximum, après examen du dossier par le Conseil d'Administration du Club. Pour chaque séjour une grille de remboursement a été mise en place selon la date d'annulation. Certains frais ne seront pas remboursés, comme les pénalités que l'hébergeur nous fait payer.

**Lors de la validation de votre inscription, la grille de remboursement du séjour sera mise à votre disposition.**

Ci-dessous vous trouverez un exemple de remboursement possible pour le séjour de Chamonix en fonction de la date de votre annulation.

#### Exemple des Conditions de remboursement Séjour Chamonix Mars 2018

Jours avant départ	Date annulation	Remboursement
30 jours et plus	09/02/2018	430 €
de 21 à 30 jours	18/02/2018	320 €
de 8 à 21 jours	03/03/2018	210 €
de 3 à 7 jours	04/03/2018	70 €
moins de 3 jours	08/03/2018	0 €

Je soussigné, atteste avoir pris connaissance des documents «Devoir de Conseil et d'Information en matière d'assurance». L'inscription à nos activités implique que vous soyez adhérent au SLA, et que vous acceptiez les conditions indiquées dans nos dépliants et la vie en collectivité, Joindre obligatoirement un certificat médical d'aptitude aux sports et activités de montagne, et pour les mineurs : Photocopie de la feuille d'assuré social du responsable, et Autorisation parentale.

à ..... le ..... **Signature**  
 (du responsable pour les mineurs)

κ. SIGNEZ ICI

#### Partage de chambre ?

Je souhaite partager ma chambre dans la mesure du possible avec :

Nom & Prénom   
 Nom & Prénom

#### Niveau de ski sur les pistes ?

- Débutant  Moyen, passe-partout  
 Faible expérience  Bon niveau

#### Accompagnement ou Ski libre ?

- SKI avec Encadrement (Adultes et Mineurs)  
 SKI Libre (pour Adultes et uniquement sur pistes balisées)

Réservé au SLA - Ne rien inscrire dans ce cadre

Paiement 1 - Arrhes	Paiement 2 - Solde	Type d'Adhésion au SLA	Attestation Couv. Maladie	Date d'Inscription
---------------------	--------------------	------------------------	---------------------------	--------------------